



La force de faire retirer la loi travail, nous l'avons !

Rien n'est encore joué !

Depuis le passage en force à L'assemblée Nationale, la "Loi Travail" est considérée comme adoptée par les députés. Mais ce passage en force du gouvernement ne fait que renforcer la colère des salariés et de la jeunesse. Elle va maintenant passer au Sénat.

L'opinion publique reste largement opposée à cette Loi. Dans les entreprises, c'est l'écrasante majorité des travailleurs qui est contre cette Loi qui renforcerait le pouvoir patronal, les pressions et les chantages sur l'emploi, les salaires, les horaires, les conditions de travail si on laisse faire.



Ce que le gouvernement veut imposer, les travailleurs peuvent le défaire.

Le monde du travail a la force de faire reculer le gouvernement et les patrons qui tirent les ficelles derrière. Car ce sont nous les salariés qui faisons tout tourner ! Nous avons un moyen de pression sans commune mesure !

En 2006, la loi sur le CPE, contrat premier embauche, avait été votée... et a été retirée après des grèves et des manifestations. Ce qui a été possible avec le CPE l'est aujourd'hui avec la Loi Travail.

Nous devons dire stop à l'offensive patronale. Car la prochaine étape de Hollande - Valls - Gattaz, ce sera d'autres attaques, notamment le passage de la retraite à 65 ou 67 ans...

Le monde du travail doit montrer sa force dans les grèves et les manifestations.

La Loi Travail demeure inacceptable et inamendable. Nous devons nous mobiliser pour obtenir son retrait.

L'intersyndicale CGT, FO, Sud, FSU, UNEF, FIDL, UNL appelle l'ensemble des salariés à 2 nouvelles journées de grèves et de manifestations les jeudi 26 mai en région et mardi 14 juin à Paris.

Des préavis de grève ont été déposés dans les : Transport Routier, Aéroport de Paris, Cheminots, Marins, Ports et Docks... Des grèves ont lieu dans les secteurs de l'Énergie, dans les raffineries notamment... Nous sommes tous concernés. Le monde du travail doit montrer sa force et sa puissance et s'engager dans un mouvement prolongé.

Renault et Sovab, préparent déjà leur déclinaison de la loi travail.

Une première réunion pour un accord « d'hyper-compétitivité » a eu lieu à la direction de Renault. La direction de Renault, qui faisait partie de ceux qui ont dicté le texte de la loi travail au gouvernement, voudrait ainsi être prête à l'utiliser dès que ce sera possible.

La loi nous concerne tous directement. Nous devons relier cette lutte à ce que vivons quotidiennement : la dégradation de nos conditions de travail, l'augmentation de la charge de travail, la précarité pour les prestataires et les intérimaires. En Espagne, c'est 20 samedis ou dimanches de nuit obligatoires que Renault a imposé !



**Que nous soyons Sovab, prestataires ou intérimaires,
Jeudi 26 Mai en grève !**

**Une manifestation départementale est prévue à
Garolor Trémery à 10h**

**Nous vous donnons RDV pour un covoiturage
à 9h à Sovab devant le CE**

Et

**Préparons-nous pour la manifestation nationale à
Paris le mardi 14 juin**

Réservation obligatoire pour le car auprès des militants ou au 03 82 22 22 19